



République et Canton de Genève
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement obligatoire
Etablissement primaire Plateau / Petit-Lancy / Tivoli

Instances participatives PLATEAU / PETIT-LANCY / TIVOLI

Compte rendu No 1
de la séance du 14 novembre 2022
qui s'est tenue en l'aula de l'école du Plateau
sous la présidence de Monsieur Patrick Lafferma

Présent-e-s:

- Madame Salima Moyard, Maire de la Ville de Lancy
- Madame Véronique Larequi, responsable des écoles et des restaurants scolaires Ville de Lancy – Service des affaires sociales et du logement
- Madame Alicia Carrard-Riondel, adjointe au Service des affaires sociales et du logement, Ville de Lancy
- Madame Estelle Hagberg, co-présidente et représentante de l'APEPL
- Madame Ivana Progin, co-présidente et représentante de l'APEPL
- Madame Rita Sofia, présidente et représentante des parents de l'APE Plateau / Tivoli
- Madame Josiane Dubois, Maîtresse Adjointe de l'école du Plateau
- Madame Mathilde Leyvraz Maîtresse Adjointe et représentante du corps enseignant de l'école Tivoli
- Madame Pascale Sossauer, Maîtresse Adjointe de l'école du Petit-Lancy
- Madame Martine Di Capua, représentante du corps enseignant de l'école du Plateau
- Madame Laura Ferreira, représentante du corps enseignant de l'école Petit-Lancy
- Madame Emilie Pollet-Thiollier, enseignante en charge des IPE et représentante du corps enseignant de l'école de Tivoli
- Madame Laurence Tisma, responsable secteur GIAP école du Petit-Lancy
- Madame Ana Vienne, responsable secteur GIAP écoles du Plateau et de Tivoli
- Monsieur Denis Perritaz – éducateur en milieu scolaire régulier
- Madame Laurence Bontaz, infirmière SSEJ établissement Tivoli/Petit-Lancy

| | |
|---------------|--|
| Excusé-e-s : | <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Charly Castandet, représentant de la Fondation Clair Bois • Madame Lucie Vera, enseignante spécialisée • Madame Eliane Boesiger, Maîtresse Adjointe de l'école Tivoli |
| Prise du PV : | <ul style="list-style-type: none"> • Madame Sandra Bagnoud Blanc, secrétaire |

| Ordre du jour | Synthèse |
|---|--|
| Accueil | Monsieur Patrick Lafferma ouvre la séance à 18h00 |
| 1. Présentation des nouveaux membres | Accueil et tour de table pour la présentation des nouveaux intervenants. |
| 2. Chiffres rentrée 2022 | <ul style="list-style-type: none"> • A ce jour: 832 élèves /41 classes/ 3 groupes de classes d'accueil (CA) • Baisse des effectifs au Petit-Lancy et au Plateau. • 3 groupes de classe d'accueil répartis en 2 pour le Petit-Lancy et 1 au Plateau. Augmentation de 6 élèves sur Tivoli dû à Surville. Le gros des livraisons de logements reste prévu pour la rentrée 2024. D'ici là effectifs stables. Sur le canton, 15 classes d'accueil ont été ouvertes suite à l'arrivée des enfants ukrainiens. Grosse reprise également de la migration sud-américaine – arrivées qui perdurent depuis la rentrée. • Arrivée dans l'équipe d'une enseignante spécialisée Madame Lucie Vera. Elle assume une nouvelle fonction qui comprend 2 rôles distincts: Le premier : Offrir une aide de pédagogie spécialisée pour les élèves dont la PES est acceptée. Le second : Enseignante conseil et soutien pour ses collègues. Cette nouvelle fonction est déployée dans tous les établissements de Genève. Madame Vera sera invitée lors du prochain Conseil pour présenter sa fonction |

**3. Point de situation
par école des
demandes
d'aménagements
des préaux aux IPE
2021-2022**

- Préambule:
-
- A la demande du DIP l'an dernier, il a été mis en place un conseil d'école des enfants (IPE) dans chaque établissement.
- Le thème de préoccupation majeur et choisi pour être traité dans notre établissement a été les préaux. La situation particulière post pandémie avec des élèves relativement déstabilisés a entraîné une augmentation palpable des conflits qui débouchent parfois sur des situations de harcèlement. Les lieux de développement de ces situations étant principalement les couloirs et les préaux. Les IPE ont été axées sur le sujet à la demande des élèves. Le foot est un exemple parlant. Il a été constaté que les élèves pratiquant ce sport à l'extérieur sont de moins en moins indulgents avec ceux qui ne jouent qu'occasionnellement. Du reste, suite à l'augmentation des conflits dus à la pratique du football, cette dernière a été interdite dans le préau 5P-8P de Tivoli. Le constat est que le climat est nettement meilleur depuis. Enfin, plusieurs groupes de travail Bien-Vivre-Ensemble (BVE) se réunissent régulièrement dans chaque école pour réfléchir à des actions de prévention (sera repris au point 4)
-
- TIVOLI:
-
- Les marquages au sol ayant été fait, il est plus facile aujourd'hui de proposer d'autres jeux que les enfants apprécient et il en ressort un nettement meilleur climat durant les récréations.
- L'emplacement pour le foot à Tivoli n'est pas adéquat pour jouer au foot, ce qui est une autre raison qui en a motivé l'interdiction. Dans le cadre de la rénovation, la demande serait d'envisager la création de terrain multisport grillagé comme à l'école de la Caroline. Ce terrain pourrait aussi être utilisé par les profs de gym.
- Trois bancs de l'amitié ont été placés à Tivoli et un au Petit-Lancy. Madame Sofia demande un retour sur la fresque demandée. Madame Pollet-Thiollier précise que le projet n'était pas assez abouti et il a été repris par nouvel enseignant d'Arts Visuels et les enfants, pour pouvoir présenter une mouture à la commune. L'enseignante va assurer le suivi avec les délégués des IPE.
- Madame Sofia demande également ce qu'il en est au niveau des accessoires pour les jeux extérieurs. Ils sont en cours de réalisation en collaboration avec les enseignants d'arts visuels. Il est difficile de donner un horizon de temps. Madame Sofia relève également que l'espace trottinette sous le préau couvert est toujours là, malgré sa dangerosité. Elle souhaite savoir quand celui-ci sera retiré, sachant qu'il y a maintenant un parking ad hoc à l'extérieur de l'école. Madame Larequi prend note et va remonter la demande à nouveau.

-
- PETIT-LANCY:
-
- Lors du conseil d'école les enfants ont également travaillé sur l'aménagement du préau et le terrain de football, qui se trouve actuellement au milieu du préau, occasionnant ainsi beaucoup de petits bobos. Il y a eu plusieurs propositions soumises pour le déplacer.
- Une étude pour aménager d'autres jeux et ainsi offrir la possibilité à plus d'enfants de jouer.
- En ce qui concerne la demande de marquage au sol : A ce jour, uniquement le marquage des cortèges a été effectué mais pas les jeux demandés.
- Les deux points précédents sont en suspens dus au budget communal.
- Le préau a été embelli avec des fleurs – Cette activité a été très appréciée par les enfants et le résultat très bien accueilli.
- Une réflexion est en cours sur les jeux d'antan, en collaboration avec les profs de gym et de rythmique.
- Madame Larequi va présenter les demandes pour la mise au budget.
- Les pinces et les chariots demandés seront livrés le 15 novembre 2022. Une demande de poubelles supplémentaires est à faire suivre à Madame Larequi.
- Le banc de l'amitié a été signé par les enfants, ce qui leur a permis une meilleure appropriation. Madame Sossauer souligne qu'un deuxième banc pour l'autre préau serait idéal.
-
-
- PLATEAU:
-
- Les parents avaient fait la demande pour une nouvelle patrouilleuse au niveau de l'arrivée de l'avenue du Petit-Lancy sur le boulevard Saint-Georges. Ce matin une patrouilleuse scolaire été postée à ce point crucial. Monsieur Lafferma relève également la dangerosité de la piste cyclable à contresens sur l'avenue du Plateau.
-
- La présentation des aménagements du préau du Plateau par les IPE élèves a déjà eu lieu le 8 novembre 2021:
- Suite aux IPE de l'an dernier et la demande de place de jeux de ballons sur l'emplacement du préau actuel, la commune a répondu que l'espace occupé actuellement par la Voirie pourra être utilisé, une fois que celle-ci aura trouvé un nouvel emplacement de stockage du matériel entreposé actuellement sur cette parcelle.
- Madame Dubois en souligne l'importance car le préau n'offre pas beaucoup d'activités pour les plus

| | |
|--|--|
| | <p>grands qui s'ennuient.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ A ce stade, toujours pas de marquage au sol pour des jeux. Actuellement les petits et grands sont mélangés dans le même préau – l'extension de ce dernier permettrait une meilleure organisation de l'espace. ○ Il n'y a toujours pas de banc de l'amitié, malgré le courriel envoyé fin août, proposant de disposer le 4ème banc alloué dans le préau du Plateau et la visite d'un collaborateur de Monsieur Genoud, afin d'envisager la possibilité de poser des lattes de couleur sur les bancs existants, visite restée sans retour. L'idéal serait de disposer de deux bancs, un pour chaque division. ○ Madame Dubois reprend la demande de plantation d'arbres supplémentaires et de nouveaux modules de jeux. Merci de voir les diverses réponses amenées par Madame La Maire, ci-dessous. Madame Dubois, remercie la Ville pour le sapin de Noël qui a été livré. ○ Madame Sofia a une question pour les poubelles de tri ?sujet repris plus tard |
| <p>4. Projets et actions en cours ou à venir dans les écoles pour 2022-2023</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les bancs des rencontres (présentation de Monsieur Perritaz- cf ppt intégré). Il souligne qu'il a manqué lors de l'arrivée des bancs la possibilité d'expliquer leur usage. Monsieur Perritaz, souligne toutefois qu'il a pu présenter le concept aux IPE de Tivoli. ○ Les bancs sont décorés par les élèves afin de mieux se les approprier. Monsieur Perritaz avait émis le souci que ces bancs pourraient renforcer le sentiment de solitude de l'enfant si personne ne vient le chercher. Il émet une proposition de tournus de classe pour gérer les enfants sur le banc. Un adulte est aussi habilité à aller voir l'enfant si personne n'y va. ○ Les bancs du Petit-Lancy ont déjà été investis par le parascolaire et Madame Tisma demande à Monsieur Perritaz de venir présenter le projet aux équipes, ce qu'il fera volontiers. Le nom du banc peut être changé, il a déjà été renommé le "banc des rencontres" par certains. Il peut et doit être l'objet d'une appropriation par les élèves de chaque école. <ul style="list-style-type: none"> ● Action commune à l'établissement : Concours en cours dans les préaux des 3 écoles de l'établissement pour la gestion des déchets. Les enfants mesurent les quantités de déchets – ils récupèrent avec des gants ce qui reste par terre pour se rendre compte des efforts à fournir. Une lettre aux parents va partir dans le cartable pour les sensibiliser au sujet des goûters avec des boxes réutilisables. Ce projet a été mis en place par les enfants pour améliorer la propreté. <ul style="list-style-type: none"> ● Poursuite du déploiement: |

- des IPE élèves dans chaque école
- du système de gestion des sanctions –commun aux trois écoles
- du protocole harcèlement
- Actions BVE (Bien Vivre Ensemble) dans les écoles; présentation par les Maîtresses Adjointes:
 - **TIVOLI :**
 - Grâce aux actions menées, les situations d'harcèlement sont bien moins importantes cette année.
 - Il y a un projet en cours de décoration de la nouvelle bibliothèque.
 - Un parrainage entre 1P / 2P et 7P/8P- notamment par des jeux collectifs durant les récréations, permet aux élèves de mieux se connaître. Il est plus facile de mettre en place ces interactions dans le cadre d'une "petite école".
 - Il y aura une fête d'école au printemps.
 - La fête de l'Escalade se déroulera sur temps scolaire mais avec des décloisonnements entre les divers degrés.
 - La fabrication des pièces de jeu d'échecs est également en cours avec l'enseignant d'art visuel.
 - **PETIT-LANCY:**
 - Il est prévu de faire des "récréations mélangées", grands et petits, deux fois dans l'année: pour se souhaiter les vœux de la nouvelle année et à la fin de l'année scolaire pour se souhaiter de bonnes vacances.
 - Il y aura un évènement le 23 décembre "classe" en classe, il sera demandé aux enfants et aux enseignants de venir bien habillés à cette occasion. Madame Sossauer profite de demander si une subvention pourrait être accordée aux enfants les plus démunis pour ce type d'évènement. La commune rétorque que les subventions ne sont pas allouées directement aux personnes mais aux associations. Un mode de financement doit être réfléchi.
 - Les classes vont également travailler sur un emblème commun à l'école et une parole

ou phrase par classe qui seront affichées sur les vitres. L'emblème sera voté aux IPE élèves.

- La fête de l'Escalade sera organisée sur temps scolaire. Une surprise est prévue pour le départ du concierge à la retraite.
- Plusieurs décloisonnements sont également prévus, notamment lors de la décoration du préau avec les fleurs qui a déjà eu lieu. Un projet autour des 5 sens est également prévu.
- La signature du banc de l'amitié a déjà eu lieu.
- Un Calendrier de l'Avent pour les enseignants sera mis en place.
- Il est également prévu de remettre au goût du jour les jeux anciens de préau.
- Une réflexion est également menée sur l'accueil des petits l'an prochain et voir comment celui-ci pourrait être amélioré.
- Un marché de Noël prévu le 15 décembre, durant lequel un bar sera à ouvert aux parents. Cette année, l'école ne s'est pas proposée pour décorer le sapin de Noël car le marché organisé le 15 va déjà occuper beaucoup de temps mais l'activité autour des abeilles au printemps prochain sera certainement suivie par une partie des élèves et enseignants.

○ **PLATEAU :**

- la charte d'école est maintenant exposée dans le hall d'entrée (dans l'attente des panneaux corks).
- Il y a également des journées à thème proposées une fois par mois (couleur de tenue ou autre) suivies aussi par les enseignants.
- Madame Dubois profite de remercier la commune pour l'atelier du livre et la réception

| | |
|--|---|
| | <p>du mobilier pour la division élémentaire. Elle remercie également la bibliothèque municipale qui a offert beaucoup de livres grâce à l'association des parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La fête de l'Escalade sera sur temps scolaire avec des décloisonnements. ▪ Il y a une commission d'enseignants commune avec classe intégrée de Clair-Bois qui a mis en place un échange d'élèves ponctuels. Les retours sont extrêmement positifs. Ce projet fait l'objet de bilans réguliers. A Noël un décloisonnement est prévu. ▪ Le jeu du lutin pour les enseignants sera reconduit cette année – il s'agit d'offrir des petites attentions à un collègue désigné par tirage au sort, en essayant de ne pas se dévoiler. ▪ Pour le préau, une recherche est en cours afin de lister de jeux "sans rien" (ni matériel, ni marquage) qui pourraient être proposés aux enfants. ▪ Une activité tricot va peut-être démarrer avec la maison de quartier. La demande a été faite auprès de cette dernière pour que les enfants puissent participer. L'association VIVA interviendrait. Madame Leyvraz qui en a fait l'expérience à Tivoli, souligne l'aspect positif du mélange de générations. |
| <p>5. Divers annoncés des membres</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de Madame Alicia Carrard Riondel (prestations à la population) qui excuse son collègue absent. Elle souhaite communiquer sur les prestations proposées par la Ville de Lancy et demande quels seraient les meilleurs canaux de communication: enseignants? APE? Beaucoup de prestations sont proposées mais il n'y a pas de pratique en place à ce jour. Un grand nombre desdites prestations pourraient intéresser directement le milieu scolaire et ainsi permettre d'orienter les familles. Madame Carrard Riondel précise que l'offre s'oriente directement vers les parents. Plusieurs canaux de distribution sont envisagés – notamment le cartable de l'élève. Il faudra cependant trier la pertinence des informations. La possibilité de centraliser via le secrétariat et la mise à disposition de flyers dans les différentes salles des maîtres est évoquée. C'est important que l'ensemble de la communauté scolaire soit informée des prestations offertes. Il serait intéressant que le GIAP soit également informé. La possible présence aux séances d'inscription des 1P et à la présentation aux parents en juin serait également un bon vecteur de communication. Madame Carrard Riondel nous reviendra avec éventuellement un document récapitulatif des prestations offertes à distribuer. • Madame Sossauer pose la question d'un budget qui pourrait être octroyé aux écoles pour diverses activités avec les enfants (pour les animations intra-scolaires). • L'APEPL soulève que la subvention a été refusée l'an dernier et pas encore reçue cette année. La |

Commune relève que les budgets ne sont pas alloués directement aux écoles.

- Monsieur Castandet nous transmet que le projet en cours d'intégration des élèves de CB à raison de 3 à 4 demi-journées par semaine se déroule au mieux. Il remercie également les organisateurs de la fête de l'école du Plateau, qu'il qualifie de grande et belle réussite.
- Madame Tisma, nous informe que la Commune a mis à disposition du GIAP les locaux de l'ancienne garderie du jardin des Tous petits, ce qui leur permettra d'en libérer certains. Elle remercie la Commune. Ont été reposés également balançoire et toboggan, le jardin a été conservé. Madame Tisma voit avec madame Pisanello pour l'emplacement des jeux pour tous les groupes d'âges.
- L'APEPL avait demandé une patrouilleuse scolaire à la route de Chancy vers l'arrêt du tram Petit-Lancy direction Coop mais la demande a été refusée. Les représentantes soulignent qu'une nouvelle construction à venir va engendrer le blocage des trottoirs et la sortie des camions engendrer un risque supplémentaire pour les piétons. Elles réitèrent la demande pour la patrouilleuse scolaire. Madame Moyard va investiguer si ceci est du ressort de la Commune ou du Canton.
- Madame Moyard est venue principalement pour parler de l'aménagement des préaux, et plus spécifiquement de celui de l'école du Plateau. La Commune n'est pas restée inactive même si ce n'est pas visible.
En ce qui concerne la sécurité de la traversée de la route de Saint-Georges, il a fallu déplacer le passage piéton. Le passage en zone 30 a aussi été demandé sur toute la route de St-Georges mais seul le tronçon devant l'école a été autorisé. En ce qui concerne le débouché de l'avenue du Petit-Lancy sur la route de Saint-Georges, Madame Moyard confirme que la patrouilleuse est sur place depuis ce matin. La Commune est toujours en réflexion pour tenter de faire respecter la zone 30 sur l'avenue du Plateau. Une discussion est également en cours avec l'institut Florimont pour limiter le trafic.
Monsieur Lafferma remonte également le problème de sécurité engendré par la piste cyclable à contre-sens sur l'avenue du Plateau. En effet, les cyclistes tournent à vive allure à l'angle du restaurant et risquent de rentrer en collision avec les piétons. Il pose la question de la possibilité de la pose d'un Kit Ecole? Les cyclistes roulent également très vite sur cette piste. Les enseignants réfléchissent à créer avec les enfants des panneaux en bois.

- En ce qui concerne les aménagements extérieurs pour l'école du Plateau, des études ont été réalisées. Tout ne peut être fait notamment en raison du quadrillage géothermique présent sous le préau. Le laps de temps qui s'écoule entre le projet et la construction est énorme pour les écoles. Les projets mettent entre 10 et 15 ans à voir le jour et la conséquence c'est que l'aboutissement ne correspond plus forcément aux attentes du moment, notamment en réponse aux enjeux climatiques et de développement durable. Il sera effectivement possible de planter quelques arbres supplémentaires ainsi que quelques jeux mais ce sera assez limité. La demande de terrain multisport pourrait se réaliser à l'emplacement actuellement occupé par le dépôt de la voirie. Il faudra cependant attendre que la Commune ait trouvé un nouvel emplacement de stockage pour la voirie. Il faudra également trouver le budget et demander un crédit supplémentaire.
Madame Moyard admet que tout n'est pas encore satisfaisant mais confirme que les efforts sont poursuivis. Elle va continuer de défendre le Plateau dans le cadre de la finalisation des aménagements (notamment avec l'entreprise totale dont la facture finale n'est pas encore établie).
- Les deux autres écoles de l'établissement ont des situations différentes:
 - En ce qui concerne Tivoli, il y a un espoir de commencer la rénovation des locaux durant l'année 2023. Ces travaux seraient étalés sur 3 ans.
 - La passerelle de Tivoli est espérée fonctionnelle pour le printemps 2023.
 - La nouvelle école du Pont- Rouge est prévue pour la rentrée 2023.
- Madame Moyard fait part des remontées négatives qui ont été faites à la Commune car il n'y avait aucun officiel présent à la fête d'Ecole du 13 octobre au Plateau; pour cause puisque la Commune n'avait pas été invitée. Elle demande à être prévenue à l'avenir – pas forcément pour faire un discours mais rester impliquée dans la vie de la Commune et pouvoir le cas échéant y assister ou faire en sorte que la Commune le soit.
- Monsieur Lafferma confirme qu'il n'a jamais été dans les usages de convoquer la Commune aux diverses fêtes d'école si une partie officielle n'était pas prévue mais prend note pour l'avenir.
- Madame Sofia remercie tous les partenaires – spécifiquement la commune pour l'espace attribué – les concierges bienveillants – les MA – l'éducateur, l'infirmières et le GIAP. Elle annonce que le 13 décembre, une fête de l'Escalade est envisagée par l'APE– La décoration de la salle est proposée par

| | |
|---------------------------------------|---|
| | <p>le GIAP.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame Sofia nous fait un retour sur l'assemblée générale de l'APE Tivoli Plateau. L'association est mise à rude épreuve car le ressenti est un manque d'implication de la part des enseignants. Elle annonce la possible dissolution de l'association. Les bénévoles seraient démotivés car ils ressentent un manque de réciprocité sur les nombreux projets proposés. La fête de l'Escalade organisée cette année en vase clos a été le déclencheur. <p>Monsieur Lafferma relève qu'il a toujours été admis une fête d'école par année en présence des parents. Si les parents en relèvent le besoin, cette fête pourrait être une année sur deux la fête de l'Escalade.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les enseignants du Plateau présents ne comprennent pas cette réaction des parents car il leur avait semblé que la que la fête du 13 octobre au Plateau avait été un réel succès. Ils précisent que cette année, le choix de faire la fête de l'Escalade sur temps scolaire était que la date est trop proche de ce dernier évènement. • Madame Dubois propose d'inviter les représentants des APE à un prochain TTC pour qu'ils puissent s'exprimer directement. • Bien que ce désaveu ne concerne pas l'école du Petit-Lancy, Madame Sossauer précise que chaque équipe pédagogique est en droit d'organiser les fêtes selon leurs modalités qui ne doivent pas être imposées par les parents. • Monsieur Lafferma se montre également surpris de ce retour assez peu agréable. Il revient également sur l'organisation d'une fête de l'Escalade en présence des parents et réitère que celle-ci n'est pas organisée systématiquement chaque année mais qu'une alternance est de mise. • Madame Dubois confirme que la commission pour l'organisation des évènements était un peu dans l'urgence et tardive cette année. Elle souligne également que l'APE a pris beaucoup en charge les années précédentes et qu'en conséquence les enseignants se sont un peu désengagés. Elle propose une réunion directe en tout début d'année scolaire entre enseignants et représentants des APE pour établir ensemble un calendrier. |
| <p>6. Date de la prochaine</p> | |

rencontre

Lundi 27 février 2023 – AULA PLATEAU – 18h00 -